



AVIS D'APPEL À CANDIDATURES EXPLOITATION DE L'ÉPICERIE COMMUNALE DU VILLAGE

La commune de Gorbio recherche un exploitant pour son local commercial d'épicerie idéalement situé au cœur du village.

1. Description des locaux

- **Adresse** : 72, Place de la République – 06500 GORBIO.
- **Superficie** : Environ **95 m²** au rez-de-chaussée (lot n° 3 : local commercial, 2 pièces, cuisine, WC et terrasse) + une cave au sous-sol (lot n° 2).
- **Équipements** : Matériel et mobilier rachetés par la commune mis à disposition « en l'état » (un inventaire contradictoire sera établi lors de la remise des clés).

2. Cadre juridique et conditions financières

- **Type de contrat** : **Bail dérogatoire** (article L. 145-5 du Code de commerce) conclu pour une **durée ferme de 3 ans** avec possibilité de conclure à son issue un bail commercial.
- **Loyer mensuel** : **112,00 € net de taxe** / mois (révisable annuellement selon l'ILC).
- **Dépôt de garantie** : **224,00 €** (correspondant à 2 mois de loyer).
- **Charges et taxes** : Consommations de fluides, taxe foncière et Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à la charge du preneur.

3. Activités recherchées (Destination des lieux)

- **Activités principales** : Épicerie générale, produits frais, vente et mise en valeur de produits locaux, du terroir et artisanaux, dépôt de pain, presse/journaux, droguerie et relais colis.
- **Activités accessoires autorisées** : Traiteur, rôtisserie et vente de plats à emporter (sous réserve de l'installation des équipements d'extraction et de filtration conformes aux normes).
- **Obligation d'exploitation** : Exploitation continue requise aux heures habituelles d'un commerce de village.

4. Composition du dossier de candidature

Chaque candidat devra transmettre un dossier comprenant :

1. Une **lettre d'intention et de présentation du projet commercial** (projets de produits, horaires, services complémentaires).
2. Un **CV** attestant d'une expérience en commerce, gestion ou restauration.
3. Un **business plan / compte de résultat prévisionnel** démontrant la viabilité financière de l'activité sur la durée du bail.
4. Pour les sociétés existantes ou en création : un justificatif d'immatriculation (note : l'attribution sera soumise à la condition suspensive de fournitures d'un Kbis adapté sous 30 jours).

5. Calendrier et dépôt

- **Date limite de dépôt** : **vendredi 20 novembre 2026 à 12h00.**
- **Modalités** : Dépôt du dossier contre récépissé en mairie ou envoi par courriel à : contact@gorbio.fr.
- **Visites du local** : Sur rendez-vous en contactant le secrétariat de mairie au **04 92 10 66 50.**

Fait à Gorbio, le 20 octobre 2026

